

USC MEZIDON FOOTBALL

USC Mézidon Football

Avenue Jean Jaurès

14270 MEZIDON CANON



Stade Jules Ladoumègue

N° Affiliation : 550222

CONVOCATION ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU VENDREDI 23 JUIN 2017

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du club qui se tiendra le **vendredi 23 juin 2017 à 20H00 au foyer rencontre du stade Jules Ladoumègue à Mézidon - Canon.**

A ce titre, nous vous présentons l'ordre du jour pour l'Assemblée Générale Ordinaire. *Cf. Point III.*

I. MEMBRES OU REPRÉSENTANTS INVITÉ A PARTICIPER A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :

- ✓ Tout membre âgé de 16 ans révolu le jour de l'Assemblée pour les pratiquants à jour de leur cotisation et ayant adhéré à l'association depuis plus de 6 mois.
- ✓ Pour les membres âgés de moins de 16 ans le représentant légal (père, mère ou tuteur) dès lors qu'ils répondent aux conditions relatives aux statuts à savoir être à jour de leurs cotisations et être adhérents de l'association depuis plus de 6 mois.

II. AVANT L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :

- ✓ Les membres ou représentants légaux seront invités à signer la feuille d'émargement,
- ✓ De présenter les pouvoirs / procurations en leur possession en vue de les enregistrer.

III. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :

- ✓ Présentation du rapport moral du Président,
- ✓ Présentation du bilan financier,
- ✓ Présentation du bilan sportif,
- ✓ Retour sur le projet club pour la saison 2016/2017,
- ✓ Présentation de la saison 2017/2018
- ✓ Élection des membres du Comité Directeur, « porté au vote »
- ✓ Questions / Réponses

IV. RAPPEL :

- ✓ Les membres désirant présenter leur candidature doivent se manifester dès à présent.
Cf. formulaire Appel à candidatures
- ✓ En cas d'absence tout membre peut se faire représenter par un autre membre du club muni d'un pouvoir régulier. *Cf. formulaire pouvoir / procuration*
- ✓ Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale.